



ASSOCIATION COLMARIENNE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME
Siège Social : Maison des Associations - 6 Rte d'Ingersheim - 68000 COLMAR

Affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
Reconnue d'Utilité Publique

FICHE D'INSCRIPTION STAGE

Tél. : 06.28.4.76.52
Site Internet : www.acss-colmar.net
Courriel: info@acss-colmar.net

Année 2008-2009

NOM : Prénom :
Né le : à :
Situation de famille :
Scolarité ou Profession :
Adresse : N° Rue Bât : Etage :
Code Postal : VILLE :
TELEPHONE : Portable :
E-mail :

Agrafer
Ici
1 PHOTO
d'Identité
Récente

Réservé ACSS
N° licence

STAGE DEMANDE : PSE 1 (premiers secours en équipe de niveau 1) N°Ordre

Dates : du 23 au 27 février 2009- durée 35 h
De 8h30 à 12 h et de 14h à 17h30
Maison des Associations 6 Rte d'Ingersheim – 68000COLMAR
Bât C- Entrée1 -Salle 2.2. 2^{ème} étage
Accès parking par la Rue Henri Wilhem- « Parking Manu »
Date limite d'inscription : 16 février 2009 (10 candidats maxi)

Particuliers :
Frais pédagogiques : 230 Euros
Entreprises organismes :
Frais pédagogiques : 280 Euros
Conditions :
Avoir 16 ans révolus

Les frais pédagogiques sont payables à l'inscription par chèque, encaissé après le début de stage

IMPORTANT :

Aucune convocation ne vous sera adressée. En cas d'annulation du stage par l'association pour insuffisance de candidats ou pour toutes autres raisons indépendantes de sa volonté, le stagiaire sera avisé et les frais remboursés intégralement.
Pour tous stages pris en charge par un organisme ou une association, une convention devra être établie au moins 15 jours avant le début du stage accompagnée du règlement. Le stagiaire devra joindre un chèque de caution dans l'attente du règlement par l'organisme ou l'association.

- Je prends bonne note qu'en cas d'abandon, quelle que soit la raison, il ne serait fait aucun remboursement des sommes versées.
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et y souscrire ainsi que des conditions de modifications éventuelles.
- Ci-joint chèque N°.....de la somme de :

Fait à Colmar le :

Signature (Lu et approuvé)

Fiche d'Inscription et règlement à envoyer à :
ACSS- Maison des Associations 6 Rte d'Ingersheim - 68000 Colmar